Boites d'alarmes d'incendie.

2 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin. Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades: Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas. Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa, 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas.
129 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia: Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau: H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22.
141 Jackson et Coliseé.
142 Annonciation et Soraparu.
143 Tchoupitoulas et Soraparu.
145 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles. Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
183 Canal et Marais.
184 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
186 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Genois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne. Pompe No 21.
252 Dumaine et St. Claude: Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez: Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et [illegible] du Bayou. Station [illegible].
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées.
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Columbus et St-Claude.
324 Columbus et N. Roman.
325 Labarpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart. Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré. Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N E Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N Rempart: Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters, Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Coliseé.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoleon, Pompe No 11.
491 Coliseé et Jena.
492 Cadix et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

626 rue Gravier

LEON & GAUTIER

Décorateurs et Agents de Manufactures.

532 Godchaux Building, New Orleans

Tapisserie en tous genres et papiers peints de haute nouveauté.

Cheminées modernes en brique artistique et en carreaux de faïence colorée.

Mobiliers antiques et mobiliers modernes.

Installations spéciales de

Magasins, Banques, Offices, Bar Rooms, etc.

Prix Très Modérés.

25mars—1 [illegible]

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL :

Les Commandes des Particuliers sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 823, à Alger au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1sept—10m [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Gaspar Cusachs vs Joseph Dugué

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 68.153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le MARDI, 2 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Joseph Dugué, dans et au procès de Joseph Dugué versus Samuel Levy, No 68.328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et dans et au jugement là dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.

20avril—20 25 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt, etc., en procès.

Joseph Dugué vs Samuel Levy

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68.328—En vertu d'un writ de fieri facias contre Joseph Dugué, défendeur in rule, et en faveur de Samuel Levy, demandeur in rule, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 2 mai 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Joseph Dugué demandeur dans le procès ci-dessus et défendeur dans le writ ci-dessus, dans et au procès de Joseph Dugué vs Samuel Levy, No 68.328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser Jr. et E. H. McCaleb, avocats pour le demandeur en writ.

19avril—19 20 25 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Portant le No municipal 5004 rue du Camp, entre Robert et Soniat.

Mme Elizabeth Meyer vs James G. Posey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76.729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Canal et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 14 et 15, dans l'îlot borné par les rues Camp, Magasin, Robert et Soniat, [illegible] lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Camp et Robert. Le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur, entre la [illegible] et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.

7avr—7 14 20 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Meubles, Fourneau et Moulinière Machine à Coudre, Divers, etc.

John H. Waterman vs James Wilson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75.392—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 22 avril 1905 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de Meubles de maison etc, 1 Fourneau, 1 Moulinière, 1 Réfrigérateur, 1 Fourneau à Gaz, 1 Coffre-fort, 1 [illegible] de Literie Rideaux, Stores de fenêtres, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi une Boîte Machine à Coudre de valeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.

11 avril—11 16 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

L. Frank & Co. vs G. Spina.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20.902—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. N. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division E, je procéderai à vendre à l'encan public, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 25ème jour d'avril 1905, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 moteur électrique, 3 balances, 1 lot d'épiceries assorties, [illegible] verrerie, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et énumérée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Benedict & Monroe avocat pour les demandeurs.

14 avril—14 16 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Justin Dutrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75.339 —Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les six jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte tel que présenté par Veuve Justin Dutrey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. J. Meral avocat.

14 avril—14 18 23

Succession de Arthur Lerna et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72.754 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte tel que présenté par Mme Anna Wisery et Mme Mary Lerna administratrices de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques avocat.

15 av—15 19 24

Succession de Marie Alphonsine Lhote femme de Germain Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75.063—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte tel que présenté par Germain Leroy Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F Claiborne avocat.

20 avril—20 24 29

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la

RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz

Succession de Joseph Bitter.

No 44.926, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur —Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 211 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 13 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'îlot No 90 d'après un plan de A. Bendernagle, C. E. daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Pitot, jr, notaire, le 30 avril 1872, mesurant comme suit: Le lot No 4 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Le lot No 5 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7; faisant face au fleuve et aux grands "Stuy vesant Docks", et près des lignes de chars.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905 au de-sus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. E. Rosser, Jr. avocat.

16 avril—16 26 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 avril 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Burse, No 74.319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Annonciation, (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Lacroix, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas voyer, daté le 1er sept 1886, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot mesurant en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large près de [illegible] lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Le tiers ou plus comptant la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et nom de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuel les et contenant la clause [illegible] l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey avocat.

26 mars—26 av —2 9 16 23 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mathias Koll, individuellement et comme exécuteur, etc. vs Joseph Koll et autres. Division A. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75.595.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 9 mai 1905 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Sud Rampart (autrefois St. Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knell, daté le 15 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffee ancien notaire comme plan No 6 du livre des plans No [illegible], et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 80 pieds 6 pouces et 8 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune au 2006 rue Philip.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant [illegible] J. Stentz, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo. J. Untereiner avocat du demandeur. Henriques & Dart avocats des défendeurs.

WILL J. MORGAN,
Encanteur,
331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Koll.

No 75.628—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. Hon. T. C. W. Ellis, juge. [illegible] signé et daté le 20 mars 1905 et adressé à WILL J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 2 mai 1905, à midi: Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, la dessus désignés comme le lot No 21 de l'îlot No 151 par le plan de A. de Armas ancien notaire, ou autre et ceux désignés par le No 1 et 15 sur un plan de L. Pilié voyer, daté le 3 mai 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire ancien notaire et un autre de ceux étant une partie qui le se étant une portion d'une plus grande portion de terre acquise par Auguste Bosiny de François Lacroix et mesurant comme suit:

Le lot No 21 mesurant et mesure américaine (21) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres, et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Walter L. Gleason avocat.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 2

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE:

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

[illegible] - Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - [illegible] mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1 25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.